



### Honoraires de location TTC

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur		Honoraires TTC locataire
Entremise & négociation	0,00 € avec	2,00 € TTC / m <sup>2</sup> sans	
	gestion immobilière	gestion immobilière	
visite, constitution du dossier, rédaction du bail	8 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable		8 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable
État des lieux	3 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable		3 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable

### Honoraires de gestion TTC

Prestations de gestion	Honoraires TTC bailleur
Gestion immobilière	6 % des encaissements

### Honoraires de transaction TTC

Prix de vente	Bien d'habitation Honoraires à la charge de l'acquéreur
Jusqu'à 35000€	3000€ TTC
De 35001€ à 50000€	9% TTC
De 50001€ à 100000€	8% TTC
De 100001€ à 150000€	7% TTC
De 150001€ à 200000€	6% TTC
Au-delà de 200001€	5% TTC

***En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial***

**ORPI SAINT-OMER AGENCE N°1** – 13 rue des clouteries - 62500 SAINT-OMER

SARL SEFIMO au capital de 7622 € - RCS Boulogne Sur Mer 317496776 -

Carte professionnelle T/G n° CPI 6207 2016 000 007 261 délivrée par la CCI Littoral-Hauts de France

Garantie Galian 89 Rue de la Boétie 75008 PARIS -

Honoraires au 1<sup>er</sup> août 2020